

SERVICE DES MINES

SOUS-ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE

DE  
TOULOUSE-OUEST

e CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION  
TECHNIQUE  
DU RÉSEAU D'ORLÉANS

7<sup>e</sup> Arrondissement

Reg. A N° 1756

DEMANDE EN CONCESSION D'UNE MINE DE CUIVRE,  
ARGENT & METAUX CONNEXES  
SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE CONFLENS,  
SEIX & USTOU, PAR M. GASTON LACROIX.

=====

RAPPORT DE L'INGENIEUR DES MINES.

-----:C:-----

~~X~~ Par une pétition sur timbre, en date du 21 Août 1907, M. Gaston LACROIX, Administrateur délégué de la Société anonyme d'exploitation des papeteries L. LACROIX fils à Mazères-sur-le-Salat, domicilié à Paris, Avenue des Champs-Elysées, 104, demande la concession des mines de cuivre, argent et métaux connexes, sur le territoire des communes de Conflens, Seix et Ustou, Arrondissement de S<sup>t</sup>-Girons, Département de l'Ariège.

~~X~~ A la pétition étaient joints:

1<sup>o</sup> Un plan sur toile, en triple expédition, à l'échelle de 10 millimètres par cent mètres, du périmètre de la concession sollicitée;

2<sup>o</sup> Un extrait du rôle des contributions directes payées par le demandeur.

M. Le Préfet de l'Ariège a pris, à la date du 1<sup>er</sup> Novembre 1907, un arrêté ordonnant l'affichage et la publication de la demande, pendant deux mois, du 18 Novembre 1907 au 18 Janvier 1908, dans les communes de Couflens, Seix et Ustou, sur lesquelles porte le périmètre de la concession

demandée, d'Esplas, Castelnaud-Durban et Riment, sur lesquelles porte le périmètre d'une concession de même nature demandée par le même M. LACROIX, de St-Girons et Foix, chefs-lieux de l'Arrondissement et du Département, et de Paris (VIII<sup>e</sup> Arrondissement), domicile du pétitionnaire. L'avis au public devait, en outre, être inséré deux fois et à un mois d'intervalle, dans les journaux de département et dans le Journal Officiel.

**EXAMEN DES PIÈCES OFFICIELLES.** - La pétition comprend les nom, prénoms, domicile et qualité du demandeur; elle énonce qu'il est de nationalité française. Le périmètre de la concession est nettement désigné. Le pétitionnaire offre aux propriétaires des terrains compris dans le périmètre de la concession demandée une redevance tréfoncière annuelle de dix centimes par hectare. Il sollicite éventuellement, en outre, la réunion de la concession actuellement demandée avec celle de même nature qu'il a précédemment demandée dans les communes de Riment, Esplas et Castelnaud-Durban.

La pétition est complète et régulière.

Les plans sont établis sur toile, d'après le cadastre, et paraissent suffisamment exacts. Les travaux y sont représentés à leur emplacement très exact. Ils présentent une marge suffisante pour recevoir toutes les annotations qui pourront être nécessaires.

L'extrait du rôle des contributions directes payées à Paris par le demandeur s'élève à la somme de 2.122<sup>f</sup>,75, ce qui indique une situation financière satisfaisante. Il est d'ailleurs de notoriété publique que M. LACROIX possédait une fortune suffisante pour mener à bien une entreprise de cette nature et les

dépenses qu'il a faites, tant à Seix qu'à Rimont, en sont une justification effective. M. LACROIX est décédé il y a quelques mois, laissant une veuve et trois enfants mineurs.

L'avis au public a été affiché dans les communes de:

Couflens	du 18 Novemb. 1907 au 18 Janv. 1908 et publié les 1 <sup>r</sup> & 29 Déc. 1907 et 12 Janvier 1908
Seix	- - - 24 Nov. & 1 <sup>r</sup> Déc. 07
Ustou,	du 17 Nov. 1907 au 19 Janv. 1908 et publié les 17 Nov. 1907 et 19 Janv. 08
Esplas,	18 - - 18 - - - 8 & 22 Déc. 07 & 12 - -
Castelnau-Durban	- - - & publié les 24 Nov. 07 - 15 Déc. 07 - 5 Janv 1908;
Rimont,	du 14 Nov. 1907 au 14 Janv. 08 - 24 Nov. 07 - 1 <sup>r</sup> Déc 07 - 5 Janv 08
St-Girens,	du 18 Nov. 07 au 18 Janv. 08 et publié les 24 Nov. 07 & 22 Janv. 1908;
Foix,	- - - - - ;
Paris,	du 21 Nov. 1907 au 21 Janv. 08 - 1 <sup>r</sup> Déc. 07 & 5 Janv. 1908.

Les exemplaires légalisés des journaux "Les Annales de l'Ariège" (hebdomadaire) des 24 Novembre et 29 Décembre 1907 et du "Journal Officiel", des 27 Décembre 1907 et 27 Janvier 1908, dans lesquels l'avis a été inséré, sont joints au dossier

La dernière insertion au "Journal Officiel" a été faite après la clôture de l'enquête mais nous ne pensons pas que cette très légère irrégularité ait une importance quelconque.

Nous estimons donc que l'enquête est suffisante, complète et régulière.

#### ~~X~~ DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE ET GEOLOGIQUE DES TERRAINS.-

Le gisement cuivreux de Couflens se trouve au fond de la vallée du Salat, à quelques kilomètres de la frontière d'Espagne, un peu à l'Ouest du port de Salau par lequel doit passer la ligne internationale de Toulouse à Lérida, à l'altitude de

1500 à 1950 mètres.

La région du Salat, qu'une excellente route dessert dès à présent depuis St-Girens, est fertile, riante et boisée. Les vallées sont profondes et les contreforts en sont abrupts et escarpés. Tout le pays, jusqu'au dessus de l'altitude où se trouvent les travaux, est, ou boisé, ou recouvert de prairies, de pâturages ou de gispet de la haute montagne de sorte que la roche sous-jacente n'est guère visible que dans les ravins et sur les bords des chemins.

Les villages, en petit nombre, sont constitués par de nombreux hameaux disséminés dans les vallées et sur la pente des montagnes jusqu'à l'altitude de 1200<sup>m</sup>. La population est robuste, assez laborieuse, et on peut trouver assez facilement quelques mineurs passables sans avoir recours à la main d'œuvre espagnole.

La carte géologique de Mussy, dans la région considérée, est absolument inexacte, même pour les contours généraux et celle de Roussel, malheureusement à trop petite échelle, paraît beaucoup plus conforme à la réalité.

En remontant la vallée du Salat, à partir de Seix, on trouve d'abord les schistes et calcaires siluriens dans lesquels se trouvent les filons plombés de Mimort et d'Escalatorte, qui ont donné lieu à la concession de Seix. Plus loin, par suite d'une récurrence ou d'un pli synclinal, on entre dans les gristes dévoniennes qui ont donné lieu, aux exploitations de marbres rouges et verts du Pont-de-la-Taule, aujourd'hui à peu près abandonnées.

En arrivant à Couflens, on tombe dans des schistes carburés qui nous ont paru appartenir au perméocarbonifère, et

dont la limite Sud est très approximativement représentée par le ruisseau du Port d'Aula et le chemin du col de Pauze. Plus au Sud, enfin, jusqu'à la frontière d'Espagne, s'étendent les schistes et calcaires siluriens qui contiennent les affleurements ayant donné lieu aux recherches.

Tous ces terrains sont dirigés presque sans exception, N. 70° E., et sont très redressés, leur pente est de 70° à 75° au Nord. Les schistes, dans la région qui nous intéresse, sont gris, plus ou moins fissiles, et quelquefois véritablement ardoisiers. Les calcaires sont généralement siliceux, gris et jaunâtres et légèrement feuilletés; on trouve par places, et en particulier, au-dessus et au Sud des tranchées supérieures, les calcaires blancs saccharoïdes caractéristiques du cambrien de l'Ariège

HISTORIQUE ET DESCRIPTION DES TRAVAUX. - Le gîte cuivreux d'Angouls ne paraît pas avoir été connu jusqu'ici; aucun des auteurs qui ont écrit sur les ressources minérales des Pyrénées et de l'Ariège, ni Dietrich, ni Mussy, ni Caillaux, ne le mentionnent. Il paraît avoir été découvert par des bergers qui ont apporté des échantillons à M. Raufaste, chercheur de mines de profession, qui est du pays. M. Raufaste, après avoir sommairement reconnu les affleurements, s'est associé d'abord avec M. Stocken, Ingénieur de la Papeterie de Mazères et plus tard avec M. LACROIX, qui a fourni tous les fonds. Les premiers travaux ont été commencés en 1903, ont été visités par M. l'Ingénieur CALTAUX en 1904 et ont donné lieu, à la date du 12 Septembre 1904 à un permis de vente qui n'a jamais été utilisé ni renouvelé.

C'est dans les schistes siluriens, tout près de leur

contact avec les calcaires gris que s'étend le gisement étudié par M. Raufaste. C'est un filon couche, à peu près parallèle à la stratification des schistes encaissants, dirigé N. 60° à 65° E. vrai, avec un pendage de 85° à 86° au Nord. Son affleurement est connu sur plus d'un kilomètre et a été étudié sur une longueur de 550 mètres et une hauteur verticale de 300<sup>m</sup> parallèlement à la crête escarpée qui sépare le ravin d'Angouls de celui de la Pale de la Moutho; cet affleurement continue vers le Sud Ouest jusqu'au col de Courbe et disparaît sous les éboulis au bord de l'étang d'Aréou; les mineurs du pays affirment qu'il reparaît au voisinage de l'étang d'Aula. Il n'est pas connu sur la rive droite du ravin d'Angouls.

Le remplissage du filon se compose de calcite jaunâtre avec nodules et mouches de cuivre pyriteux; la salbande du toit contient souvent, dans les parties hautes, un filet plus ou moins puissant de cuivre pyriteux que les agents atmosphériques ont modifié en lui donnant toutes les teintes du cuivre panaché. La calcite renferme d'assez nombreuses plaquettes de mica, affectant parfois la forme spéciale du mica palmé. Dans certaines circonstances assez mal connues encore, le filon lui-même ou son croiseur, ne renferme plus que du quartz broyé, absolument stérile, dans les joints duquel on trouve une grande quantité de mica.

Le minerai a été essayé à plusieurs reprises. Une analyse faite à l'Ecole des Mines de Paris, en 1904 probablement, a donné d'après M. Caltaux:

Cuivre 24 %; métaux précieux "

Une autre, citée également par M. Caltaux et faite

à la même époque par la Société des Cuivres de France, a donné  
Cuivre 22 %, métaux précieux, pas de traces.

Une autre analyse faite sur un bel échantillon, choisi par nous-même, dans le filet du toit, a donné à l'Ecole des Mines de St-Etienne:

Cuivre	18.69 %
Argent	61 gr. à la tonne de minerai
Or	4 gr.

Les premiers travaux (galerie N° 1) que M. Caltaux a visités le 9 Juillet 1904, sont situés à la partie haute de l'affleurement, à la cote 1791. Le gîte dirigé N. 65° E., avec un pendage de 35° au Nord, paraît interstrafé dans des schistes gris siliceux, non fissiles; il est divisé en deux branches parallèles, distantes de 2 à 3 mètres, qui ont été recoupées par une tranchée à travers-bancs. La branche Sud, stérile, n'a pas été explorée. La branche Nord a été suivie à l'Est par une tranchée d'une trentaine de mètres qui est plutôt un simple décapage. A l'Ouest, on suit d'abord le gîte en tranchée sur une dizaine de mètres jusqu'à ce que la pente du terrain permette d'entrer en galerie. Le filon présente un remplissage de 0<sup>m</sup>,50 à 0<sup>m</sup>,60 de calcite imprégnée et un filet discontinu de minerai massif au toit dans lequel on peut voir aussi quelques inclusions et mouches de cuivre. Le tout peut représenter une puissance réduite de 30 à 40 % de minerai pur. Au bout d'une dizaine de mètres le gîte est barré par un accident difficile à reconnaître parce que la cassure est vide et que des éboulements ne permettent pas d'examiner les quelques mètres de galerie qui y ont été faits. Nous y avons reconnu une cassure sèche, sur la direction N. S; avec inclinaison de 75° à l'Est. La galerie a contourné l'éboulement

dans les schistes du toit, et a retrouvé au front un filon de quartz broyé, parsemé d'une multitude de paillettes de mica, mais complètement stérile; le front est dans les schistes du



mur. Ce filon quartzeux, dont la direction, N.25° à 30° E., est différente de celle du filon de calcite, nous paraît être un croiseur dont la présence a produit l'anomalie présentée par la galerie N° 2.

Cette galerie, la plus élevée de toutes celles qui ont été faites, a été foncée dans les schistes, à la cote 1798. Elle débute, on ne sait pourquoi, l'affleurement étant visible et accessible partout, par un travers-bancs qui a recoupé à 21 mètres du jour, un filon de calcite stérile, à peu près parallèle à celui de la galerie N° 1. Ce filon a été poursuivi à l'Est sur 10 mètres et à l'Ouest sur 6 mètres et se perd dans les deux sens; les fronts ne présentent plus que des veines de calcite disséminées dans les schistes. Le travers-bancs a été poursuivi au Nord sur une longueur de 18 mètres sans rencontrer de gîtes parallèles. Notre impression est que le gîte de la galerie N° 1 a été rejeté au Sud par le croiseur quartzeux de l'avancée et que le filonnet de calcite rencontré par la galerie N° 2 représente un affleurement pauvre qu'on peut reconnaître au toit des travaux inférieurs.

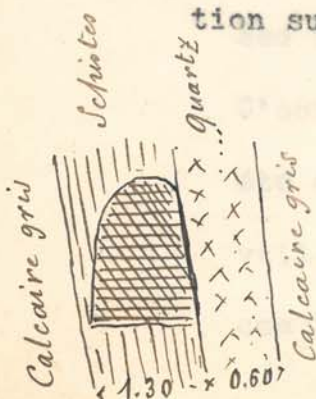
La galerie N° 2, prise à la cote 1774, soit à 17 mètres au-dessous du N° 1, débute également par un travers-bancs absolument inutile de 13 mètres de long. Ce travers-bancs a recoupé les deux filonnets du N° 1, qui ont été suivis, le premier, sur 15 mètres à l'Est et 3 mètres à l'Ouest, le second sur une dizaine de mètres à l'Ouest. Les deux filons sont constitués



par un remplissage de calcite interstrafé dans les schistes, mais celui du Sud, bien que plus encourageant qu'au niveau supérieur, ne présente guère que 5 m/m de puissance réduite à l'Ouest et 10 m/m à l'Est; les schistes veinés de calcite apparaissent aux deux fronts, comme au N° 3. La branche Nord est plus riche et on peut estimer la puissance réduite du filon à 55 ou 60 m/m; il est regrettable que la galerie n'ait pas été poussée jusqu'à l'aplomb des travaux supérieurs, la minéralisation étant encourageante, tant pour savoir si le gîte descendait bien, que pour reconnaître à ce niveau l'accident de l'avancée qui se serait peut être présentée d'une manière plus nette.

En descendant sur l'affleurement, à partir de ce niveau, on voit les calcaires siliceux gris, dont la limite était à une quinzaine de mètres plus au Nord, s'incurver vers le Sud tandis que le gîte minéralisé, conservant sa direction ordinaire y *pénètre* franchement et peut être reconnu sur plusieurs points sous le gazon qui recouvre toute la crête. Ce fait prouve que, malgré son apparence, le filon d'Angouls n'est pas un gîte interstrafé ni un gîte de contact, mais un filon dont la direction, ainsi que cela se présente constamment dans les Pyrénées, est très voisine de celle des roches encaissantes et qui a suivi les plans de cassure les plus faciles.

Une galerie, dite de la Crête, a été attaquée en direction sur l'affleurement à la cote 1746, avec l'intention, qui n'a pas été réalisée, d'étudier l'aval pendage des travaux précédents. L'affleurement ne présente ici qu'une bande de quartz, à peu près stérile, de 0<sup>m</sup>,60 de puissance, intercalée dans les calcaires et présentant en son mur une couche de schistes gris de 1<sup>m</sup>,30. C'est



dans ses schistes tout à fait stériles que la galerie a été percée afin d'avancer plus rapidement. La direction du filon de quartz est N. 70° E. avec pendage de 75°. Il est regrettable que ce travail intéressant, qui donnait un ~~un~~ pendage suffisant, et était bien placé pour installer un moyen de descente par câble des minerais, n'ait pas été poursuivi au-delà d'une dizaine de mètres, au lieu des travaux qui nous restent à décrire.

L'affleurement, toujours visible sur les pointements des calcaires et dans quelques grattages superficiels, se continue mais sort bientôt des calcaires lorsque la ligne du contact des deux terrains remonte vers le Nord. Un peu plus bas, à côté d'une ancienne forge on trouve la galerie Millerat, à l'altitude de 1561m. Cette galerie a été percée sur un assez bel enrichissement dans la calcite, dont on voit encore les traces au dehors. Au bout de quelques mètres, on a dû tourner à gauche par suite du rejet probable d'un croiseur dont nous parlerons plus loin et lorsqu'on a repris la direction habituelle on n'a plus trouvé que le quartz stérile; le toit et le mur sont dans les schistes.

Déjà un peu au-dessus de la galerie Millerat, l'affleurement se sépare en deux et même trois branches (la troisième n'est pas représentée sur le plan de M. Giabat) qui ont des remplissages différents et des directions différentes. C'est sur ce que M. Giabat appelle la troisième branche qu'a été ouverte, à la cote 1532 la galerie Intermédiaire. Ce travail suit sur 5 mètres de longueur un filon de quartz presque complètement stérile sur la direction N. 85° E.

Les deux branches principales se rejoignent (ou se

recouper) à peu près au niveau de la galerie Blanc ouverte à la cote 1500. L'affleurement quartzeux dur, de 0<sup>m</sup>,70 à 0<sup>m</sup>,75 de puissance, a été suivi d'abord au contact des schistes du mur et comme il était trop pauvre, on a tourné à droite pour retrouver le toit, d'après M. Guiabat, mais probablement le second gîte du Nord. Celui-ci est un peu mieux minéralisé que l'autre mais l'avancement ne présente pourtant que ~~pas~~ quelques mouches cuivreuses.

Quelques grattages et une attaque de 5 à 6 mètres, que nous avons vus en descendant, ont été faits dans les bois, vers la cote 1000. Les affleurements présentaient quelque peu de carbonate de cuivre qui a disparu en profondeur.

La galerie Blanc était destinée, dans la pensée des explorateurs, à servir de base à l'exploitation future, la descente sur Angouls et Couflens étant en effet très facile sur ce point, mais l'امت-pondage inconnu nous paraît trop considérable. Les affleurements depuis cette galerie jusqu'au N° 2 ont toujours été pauvres et il aurait fallu 400 mètr. d'avancement pour arriver à l'aplomb de la seule colonne un peu riche rencontrée dans les richesses. Rien ne dit d'ailleurs qu'elle descende jusqu'à ce niveau et de plus comme les colonnes enrichies des Pyrénées plongent presque toujours à l'Ouest dans le plan du gîte le percement à faire aurait été probablement allongé de 60 à 80<sup>m</sup>.

En somme, comme le disait M. Caltaux dans son rapport du 20 Juillet 1904, les premiers travaux faits sur les affleurements supérieurs étaient très encourageants et il est fâcheux que les explorateurs aient vu trop grand et aient dépendé dans des recherches qui avaient peu de chance d'aboutir, une activité qui aurait pu amener des découvertes intéressantes dans la région

riche. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir des diverses personnes intéressées et de leurs conseils, on aurait dépensé dans ces travaux de 40 à 50.000<sup>f</sup>. Ce chiffre n'a rien d'exagéré étant donné la longueur totale des galeries qui dépasse 230 mètres, la dureté des roches et la difficulté du travail à une pareille altitude. On avait extrait des travaux une quantité des minerais plus ou moins triés qui peut être évalué à 60 ou 70 tonnes mais les avalanches en ont emporté la majeure partie de sorte qu'il est impossible de se baser sur l'évaluation du minerai produit pour estimer la richesse de la minéralisation. On n'a ni expédié ni vendu du minerai.

CONCESSIBILITE DU GITE. - Le gîte d'Angouls est très intéressant et c'est peut être le seul parmi ceux que nous connaissons dans les Pyrénées, exception faite des cuivres gris argentifères du dévonien, sur lequel des recherches sérieuses seraient motivées. Dans l'état actuel des travaux, il est presque impossible de se prononcer. Ainsi que nous l'avons dit, dans les galeries 1 & 2, les seules qui présentent de l'intérêt et dont nous ferons <sup>la minéralisation</sup> état, est extrêmement variable. Le filet riche du toit n'existe pas partout et, lorsqu'il existe, sa puissance varie de quelques millimètres à 4 centimètres; l'échantillon que nous avons fait analyser à St-Etienne était un des plus beaux que nous ayons pu trouver. La calcite, qui forme le remplissage du filon, est en général stérile ou seulement imprégné de paillettes minuscules de cuivres pyriteux mais on y trouve également des nodules ou des cristaux de sulfures de cuivre atteignant parfois la grosseur d'une pomme, irrégulièrement enclavés et distribués dans la masse. Le rendement d'un gîte de ce genre

est impossible à déterminer avec quelque approximation et varie d'ailleurs en chaque point de galerie; il faudrait pouvoir cuber, trier, peser et analyser le minerai produit par l'abatage d'une dizaine de mètres de galerie pour pouvoir estimer ce rendement, qui pourrait d'ailleurs être très différent quelques mètres plus loin.

Nous estimons qu'on ne peut pas évaluer la puissance moyenne réduite de la branche Nord du filon à plus de 40 m/m dans la galerie N° 1 et 60 m/m dans la galerie N° 2, soit 50m/m en moyenne. Le massif minéralisé effectivement reconnu entre ces deux niveaux est de  $\frac{35 + 28}{2} \times 12 = 378^{\text{m}^3}$  et le massif minéralisé probable, en supposant que la minéralisation continue pendant 10<sup>m</sup> de plus en profondeur et à l'Est, de 60 28=1320<sup>m}^3</sup>. Le massif reconnu dans la branche Sud nous paraît négligeable comme trop pauvre pour être exploitable. En prenant la puissance moyenne de 50 m/m le premier massif ~~mesurée~~ suivant la façon dont on apprécie le tonnage reconnu  $378 \times 0.05 \times 4,5 = 85^{\text{t}}$  ou  $1320 \times 0.05 \times 4,5 = 297^{\text{t}}$  de minerai à la teneur des analyses. Ce minerai contient par tonne, 298<sup>f</sup>,45 de métaux divers, soit 300<sup>f</sup> environ de sorte qu'on peut estimer la valeur brute du minerai découvert par les travaux entre 24.500 & 88.000. La valeur nette actuelle du minerai, sur le carreau de la mine, doit être diminuée de près de 150<sup>f</sup> par tonne pour frais de descente à Couflens, transport aux usines et frais de traitement de sorte qu'elle ne peut être estimée au-dessus de 12.500 à 43.000<sup>f</sup>. L'importance du massif reconnu ne nous paraît pas suffisante pour justifier l'établissement d'une concession.

Il est douteux d'ailleurs que même la colonne riche trouvée par les galeries N°s 1 & 2 soit exploitable. Il ne faut

pas compter tout d'abord que le minerai puisse être pratiquement enrichi à la teneur de 19 à 20 % de cuivre. Tout au plus pourra-t-on, avec un scheidage soigné et une préparation mécanique déjà un peu compliquée, arriver à la teneur de 10 à 12 % et encore faut-il s'attendre à perdre à peu près complètement toutes les petites paillettes de sulfure de cuivre qui flotteront sur l'eau sans pouvoir se déposer d'aucune manière. Si donc on peut estimer, et c'est là une opinion discutable, que le gîte contient, par mètre carré de filon abattu,  $0.05 \times 4.5 = 225$  kil. de minerai à 19 % de cuivre, il ne faut pas espérer obtenir après triage et lavage plus de 325 kilogrammes de minerai à 10 %. Dans ces conditions, le minerai tiendra environ 150<sup>f</sup> de cuivre par tonne mais l'or et surtout l'argent seront en trop faible proportion pour être payés par les usines. Le tonnage reconnu n'est pas suffisant pour motiver l'installation d'un câble, la descente coûtera environ 20<sup>f</sup> par tonne, le transport jusqu'à St-Gérons 8<sup>f</sup>, le transport de St-Gérons aux usines à peu près autant, les frais de fusion 60 à 80<sup>f</sup>, ce qui met la valeur du minerai sur le carreau à 40 ou 50<sup>f</sup> la tonne, soit 12 à 16<sup>f</sup> par mètre carré abattu. Ce chiffre nous paraît insuffisant pour rémunérer une exploitation avantageuse à une altitude de 1700 mètres.

Nous estimons donc, en définitive, que le gîte reconnu par les travaux de M. LACROIX à Angouls, n'est pas assez important pour motiver l'établissement d'une concession et que ce gîte ne paraît pas jusqu'à présent susceptible d'une exploitation avantageuse. Il y a donc lieu de rejeter purement et simplement la demande.

L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES  
chargé de l'intérim,

